

# CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

## DELIBERATION n°2024/02/02-05-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 1<sup>er</sup> février 2024, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés et notamment son Annexe III,
Vu l'avis favorable de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 18 janvier
2024 relatif à la désignation du Vice-président Formation d'Aix-Marseille Université,

**Considérant** la proposition du Président de l'établissement de nommer Madame Sophie de CACQUERAY en qualité de Vice-présidente en charge de la formation, **Considérant** que Madame Sophie de CACQUERAY, Professeur des Universités, satisfait aux conditions statutaires susvisées requises,

#### **DECIDE:**

# OBJET : Désignation de la Vice-présidente en charge de la formation

# Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

#### Article 1er:

APPROUVE la nomination de Madame Sophie de CACQUERAY en qualité de Vice-présidente en charge de la formation.

### Article 2:

La durée du mandat de la Vice-présidente prend fin au plus tard à la date de l'élection d'un nouveau Président.

Cette délibération est adoptée avec 32 voix favorables et 3 abstentions.

Membres en exercice: 36

Quorum: 18 membres présents et représentés

Membres présents : 31 Membres représentés : 4

Fait à Marseille le 1er février 2024

Eric BERTON,

Président d'Alx-Marseille Université

sité · AM